

Le Président met au vote la proposition de Mme PORTIER de réunir avant l'été la commission des Equipements publics. **La proposition est acceptée par 14 « oui » et 9 abstentions.**

8.3 Motion orale du groupe des Verts, lue par Mme ANDRIS BEAUBRUN « la nuit est belle »

Le groupe des Verts dépose une motion orale qui est présentée par Mme ANDRIS BEAUBRUN.

Elle vise à sensibiliser la population à la problématique de l'éclairage urbain durant la nuit et accompagne l'initiative du Grand Genève qui se nomme « la nuit est belle ». L'objectif sera d'éteindre le maximum de lumières durant la nuit du 26 au 27 septembre 2019 et sauf conditions météorologiques adverses, toutes les chances d'une bonne observation du ciel devraient être réunies cette nuit-là grâce aux conditions plutôt fraîches, d'un risque de brouillard limité et de la nouvelle lune.

Le Conseil d'Etat a d'ores et déjà donné son accord à cette action, selon la question « QUE 1067-A » posée au Grand Conseil. L'enjeu majeur se situe toutefois au niveau des communes. Lors de l'assemblée générale de l'association des Communes genevoises du 22 mai dernier, une délégation composée de collaborateurs du Grand Genève et des SIG a présenté l'action du 26 septembre 2019. Par ailleurs, un appui technique sera proposé aux communes.

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de sensibiliser la population, les entreprises et les administrations situées sur son territoire à une utilisation rationnelle de la lumière et de participer le 26 septembre prochain à l'action du Grand Genève « la nuit est belle » en éteignant autant que possible l'éclairage communal et en encourageant les privés à en faire de même.

Mme SCHIRATO encourage les Conseillers municipaux à discuter avec leurs représentants qui ont participé à la dernière séance de la commission Environnement. M. VON ARX a présenté le travail effectué par son Département sur ce qu'il nomme la carte noire qui superpose les couloirs biologiques avec la pollution nocturne qui perturbe toute une faune dont on n'a pas forcément conscience.

Elle encourage à soutenir cette motion.

M. COMTE rappelle que le Conseil administratif a déjà confirmé en commission Environnement que la commune participera au projet. Les lumières des éclairages publics seront bien éteintes le 26 septembre prochain sur la commune du Grand-Saconnex.

M. SCHIRATO demande s'il serait possible de pousser la démarche un peu plus loin en encourageant les entreprises à faire de même.

M. COMTE relève que cette remarque sera relayée au travers du journal communal ou en tout cas sur le site internet. Mais il signale qu'une large communication sera effectuée au niveau du Grand Genève.

En tant que Président de la commission Environnement, M. EYA NCHAMA soutient cette motion et encourage le Conseil municipal à faire de même. Toutes les questions évoquées par la motion ont été abordées lors de la séance de la commission Environnement du 28 mai dernier.

M. PERRET annonce que le groupe UDC soutiendra également la motion.

M. M. STEINER est content de prendre connaissance de cette motion mais est un peu déçu qu'elle soit initiée par un motif esthétique car il estime que ce n'est pas la clé du problème. En pleine hystérie climatique, il est très content que l'on parle d'un vrai problème écologique qui concerne la disparition des insectes qui menace directement notre alimentation. Le fait qu'il existe aujourd'hui pléthore de pollution lumineuse provoque un vrai problème écologique et immédiat qui va progressivement dérégler toute la chaîne alimentaire.

Il estime qu'une action ponctuelle ne sert à rien mais il faut avoir réellement des politiques publiques qui visent à diminuer les éclairages publics, par exemple en les mettant en mode automatique sur détecteur afin de tenir compte également des problèmes de sécurité et exploiter réellement le potentiel écologique et pas seulement celui de la consommation énergétique. Tout cela accompagne les domaines de la flore et de la faune ainsi que de la biodiversité. Il pense ainsi que la motion devrait aller beaucoup plus loin.

Mme GARCIA MARTIN ne peut être que d'accord avec les propos qui viennent d'être énoncés. En l'occurrence, elle pense qu'il est possible de sensibiliser les personnes à cette problématique grâce à des actions symboliques. D'autres mesures pourraient également être proposées par la suite sur ce sujet.

Ce type d'action permet d'informer ceux qui ne sont pas au courant des conséquences de cette pollution lumineuse.

Elle est très contente de savoir que le PLR proposera certainement d'autres motions qui iront dans le même sens et que son groupe soutiendra.

M. CAVALIERI propose au groupe des Verts d'établir une motion écrite qui pourrait être soutenue lors du Conseil municipal de septembre.

M. E. STEINER estime que le vote porte sur un principe et chacun a très bien compris ce que les Verts veulent dire à travers cette motion. Ainsi, il pense qu'il est tout à fait possible de la voter ce soir.

Mme MICHAUD ANSERMET rejoint M. E. STEINER dans ses propos et répond à M. CAVALIERI qu'il sera trop tard si l'on demande au groupe des Verts de déposer leur motion en septembre car cet événement aura lieu dans la nuit du 26 au 27 septembre prochain. D'où l'importance de voter cette motion orale ce soir.

M. POMATTO va également dans ce sens d'autant plus que le Conseil administratif a confirmé que la commune participe à cette action. D'autres choses pourront découler de cette action symbolique mais l'idée est d'encourager le plus grand nombre de personnes à participer à ce mouvement.

Le Président met au vote la motion orale du groupe des Verts **qui est acceptée 23 « oui », soit à l'unanimité des membres présents.**